



Stage préparation CAPA-SH :
réunion d'info le 07/01/2015
Groupe de travail : 14/01/2015
Préparation du mouvement 2015
Examen des règles

Stages linguistiques été 2015
candidatures pour le 16/01/2015

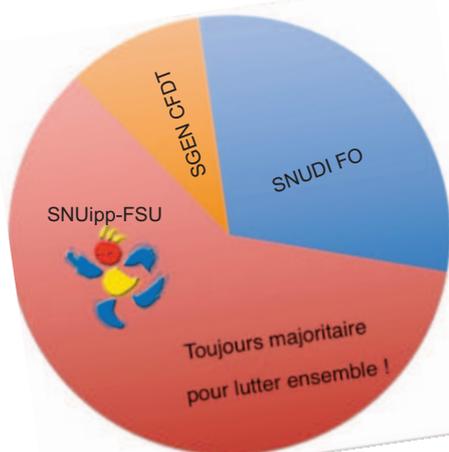
Participation Mouvement des personnels
en situation de handicap ou situation
sociale ou médicale très particulière :
demande de bonification (sous couvert de
l'IEN) avant le 25 février 2015

CAPD 29 janvier
- avancement instituteurs
- examen demandes de majoration
exceptionnelle 800 pts et du barème
des participants aux permutations
nationales
- liste d'aptitude directeur

snuipp rhône

informations

n° 4 - 15/12/2014
prix : 0,15 €



Répartition des
sièges
CAPD du Rhône
2014

édito

Satisfactions

D'avantage qu'en 2011, les enseignants des écoles se sont saisis du scrutin pour donner une légitimité accrue aux organisations syndicales.

Depuis 20 ans, le SNUipp - et généralement les autres syndicats enseignants de la FSU - demeurent de très loin le 1er syndicat avec 44,28% des voix (suivi par le Se-UNSA à 25% et FO à 13,4%) et maintient globalement ses positions.

Nous remercions les collègues, pour leur confiance renouvelée.

Dans le Rhône, ce sont les mêmes constats : le SNUipp qui avait obtenu 7 sièges en CAPD en 2011 grâce à un important émiettement syndical, conserve 6 sièges*.

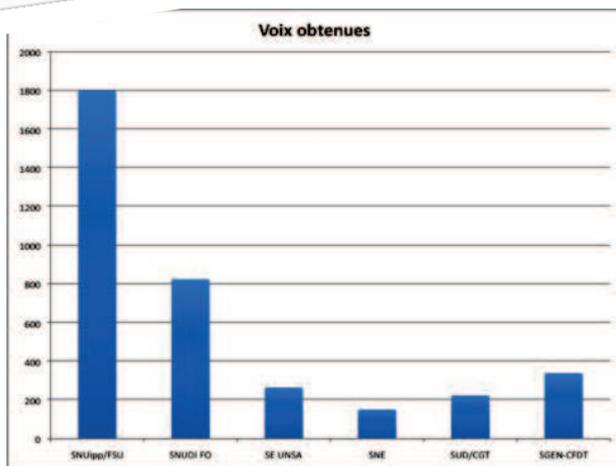
Les 6 nouveaux commissaires paritaires continueront à défendre et faire évoluer positivement notre profession, tout en oeuvrant à rendre l'Ecole plus juste et solidaire.

Cette mobilisation électorale doit désormais se poursuivre dans les rencontres, dans la rue, dans la syndicalisation... et dans la défense d'un plan de rattrapage départemental que nous devons porter collectivement et vite !

Comme le SNUipp l'a toujours défendu, les élections ne sont pas une fin en soi mais un outil de mobilisation.

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint

* au niveau académique, le SNUipp obtient les 2 sièges réservés aux directeurs de SEGPA en Commission Consultative. Idem pour les directeurs d'écoles d'application.



26 et 27 mars 2015

Programme et modalités
d'inscription dans l'Ecole Libérée
du mois de janvier

Bonnes
vacances
à tous !



Carte de l'Education Prioritaire : résultats du 2ème groupe de travail

Ce jeudi 11 décembre s'est tenu le 2ème groupe de travail sur la carte de l'Education Prioritaire à la demande du SNUipp-FSU, seule organisation syndicale à avoir fait des propositions de modifications de cette carte. Nos élus syndicaux ont demandé la modification du statut de 34 écoles du département. Le DASEN a décidé de suivre l'avis du SNUipp sur un grand nombre de situations.

Ecoles ordinaires qui deviennent REP

- école prim Prainet 1 à Décines
- écoles elem et mat Pasteur de Villeurbanne

Ecole diff qui deviennent REP

- écoles mat et elem J. Guesde de Vénissieux
- école elem J. Zay de Villefranche
- école mat F. Dolto de Villefranche

Ecoles ordinaires qui deviennent diff

- écoles mat et elem J. Macé de Lyon 8ème

Ecoles qui devaient sortir de la carte et qui restent REP

- écoles mat et elem Gare d'Eau de Lyon 9ème

Ecoles qui deviennent diff mais qui seront considérées comme REP (sauf pour la prime)

- écoles J. Prévert et René Cassin de Meyzieu

Mesures d'accompagnement pour les écoles qui sortent du dispositif EP

Il s'agit de toutes les écoles de Lyon 1er et de l'école primaire Monnet Roland de Villefranche, ces écoles obtiennent le statut écoles en diff pour un an.

Pour les autres situations que nous avons signalées, les élus du SNUipp n'ont pu obtenir gain de cause. Le SNUipp-FSU prendra contact avec ces écoles pour élaborer ensemble une stratégie d'action.

page 1

Edito
Répartition des sièges
CAPD

page 2

Carte de l'Education
Prioritaire
Un plan de rattrapage
départemental Vite !
RIS

page 3

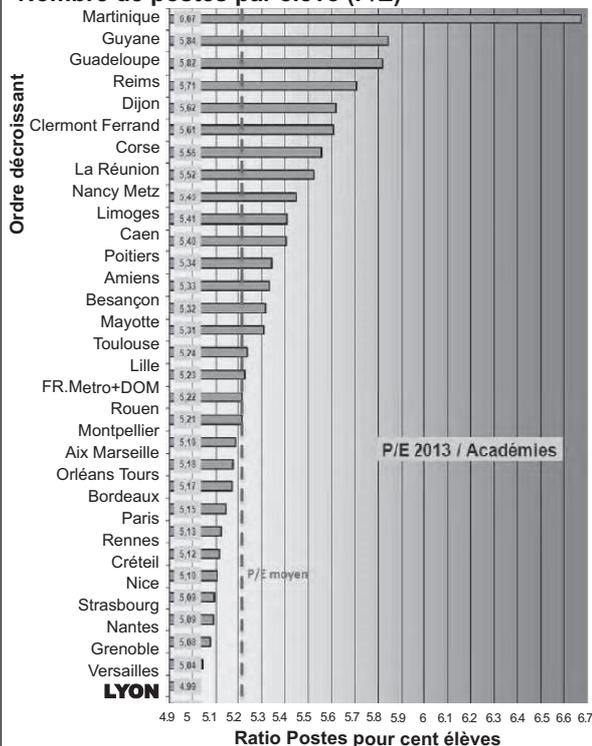
Pétition plan de rattrapage

Un plan de rattrapage départemental VITE !

Un département sinistré en terme de postes

Tous les chiffres concordent : notre département est sinistré en terme de taux d'encadrement (cf. graphique). Le sentiment de fatigue actuel, ajouté aux nouveaux rythmes n'est sans doute pas étranger à

Nombre de postes par élève (P/E)



cette situation difficile pour les enseignants comme pour les élèves. En Education Prioritaire ou en ordinaire, en élémentaire et plus encore en maternelle, comment scolariser dans de bonnes conditions, tous les élèves, avec leurs difficultés scolaires ou leur handicap ?

Comment favoriser les apprentissages avec des seuils dépassant les 30 élèves en maternelle ? Que dire du seuil de 26 élèves par classe régulièrement dépassé en élémentaire dans les zones d'Education Prioritaire ? ...

Investir dans les écoles du Rhône

En procédant à des vérifications de seuils au moment de la carte scolaire dans un esprit de suspicion l'administration départementale culpabilise les enseignants et les directeurs. Régulièrement, IA et IEN nous rappellent le coût de l'éducation, favorisant ainsi le discours ambiant hostile aux services publics... qui ne correspond pas aux réalités sociales et au vécu des enseignants. A nous de le faire cesser en exigeant une première amélioration de nos conditions de travail : des seuils améliorés, des remplacements mieux assurés, des enseignants supplémentaires... Le plan de rattrapage pour le Rhône n'est pas révolutionnaire mais vise à un peu plus de justice et de respect pour les enseignants et les élèves. Les collègues l'ont bien compris dans les RIS et sur le terrain, il faut désormais se saisir de la pétition pour peser face à l'administration et enclencher d'éventuelles autres étapes de mobilisation.

Nous sommes reçus en audience ce lundi 15/12 au Rectorat pour porter ces revendications. Nous vous en ferons bien sûr le compte rendu très rapidement.

Signez massivement la pétition en page 3

Signable en ligne également : <http://69.snuipp.fr/>

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :

- Bernard BAGAGGIA
- Camille BASTIEN
- Anne BOTTEON
- Nathalie DESSEIGNE
- Christian DOMAS
- Marie-Jeanne GARNIER
- Carole GOBLED
- Benjamin GRANDENER
- Fabien GRENOUILLET
- Pascale JOURDAN
- Caroline KOMORN
- Patrick LABALME
- Valéria PAGANI
- Isabelle PERREL
- Yannick LE DU
- Fabienne LOREAU
- Françoise MOULINIER
- Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association École libérée

Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0615 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 1500 exemplaires

Réunions d'Informations Syndicales

Vénissieux	Lundi 19/01 - 16h30-18h30	Ecole C. Perrault
Villeurbanne	Lundi 19/01 - 16h30-18h30	Ecole E. Zola mat
Vaulx en Velin	Jeudi 22/01 - 16h15/18h15	Ecole elem. Langevin
Givors / Grigny	Lundi 26/01 - 17h-19h	Ecole G. Péri - Givors
St Priest/Bron/Chassieu	Mardi 27/01 - 16h30/18h30	Lieu à définir
Décines	Mardi 27/01 - 16h30/18h30	Ecole Sablons- Décines
Lyon Caluire	Mardi 27/01 - 17h30/19h30	Lieu à définir
Lyon	Vendredi 30/01 - 13h30/15h30	Bourse du Travail de Lyon
Belleville/Villefranche	Jeudi 5 février - 17h -19h	Ecole J. Macé - Belleville
Rillieux Val de Saône	Jeudi 22/01 - 16h30-18h30	Les Marronniers-Fontaines/Saône

Toutes les infos, mises à jour régulièrement, sur notre site <http://69.snuipp.fr/>

RIS DIRECTION
mercredi 21
janvier
de 14 à 16h
A la Bourse du
Travail de Lyon

RIS MOUVEMENT
en mars 2015



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT SONT
COMME MOI.
UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Enseignant

CME SUD-EST
179, AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON
3, RUE SAINT-EXUPÉRY - 69002 LYON
TÉL. : 0 820 360 341* - COUPRIEL : CME69LYON@CREDITMUTUEL.FR

